

**Rectorat  
Bureau DEC2**

Textes réglementaires

- décret 85-88 du 22/01/1985 relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- arrêté du 20/07/2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- circulaire n°2015-109 du 21/07/2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur

**Tous les candidats, y compris ceux souhaitant présenter les épreuves d'admission doivent déposer un dossier de candidature**

**Ouverture du registre des inscriptions  
du 16 septembre 2020 à partir de 12 heures au 16 octobre 2020 à minuit  
(cachet de la poste faisant foi)**

**Le dossier de candidature** téléchargeable sur le site [www.ac-limoges.fr](http://www.ac-limoges.fr)  
rubrique recrutements / examens et concours personnels enseignants  
**est à retourner, dûment complété, par voie postale en recommandé simple  
au plus tard le 16 octobre 2020 à minuit (cachet de la poste faisant foi)  
à l'adresse :**

**Rectorat de LIMOGES – Bureau DEC2 - 13 Rue François Chénieux - 87031 LIMOGES CEDEX**

Information des candidats

**réunion d'information** organisée par M. GRATADOUR, doyen des IEN  
le **30 septembre 2020 de 14h à 16h** au Rectorat de Limoges

Calendrier prévisionnel de la session/admissibilité :

- 16 octobre 2020 à minuit au plus tard (cachet de la poste faisant foi) : envoi du dossier de candidature.
- 4 mars 2021 à 17h au plus tard (date de dépôt faisant foi) : **dépôt en ligne** du dossier d'admissibilité.
- à partir de fin mars 2021 : épreuve d'admissibilité

Calendrier prévisionnel de la session/admission :

- 16 octobre 2020 à minuit au plus tard (cachet de la poste faisant foi) : envoi du dossier de candidature.
- 31 décembre 2020 au plus tard à minuit (cachet de la poste faisant foi) : transmission du choix pour l'épreuve de pratique professionnelle pour les seuls candidats admissibles par courrier en recommandé simple.
- 15 février 2021 au plus tard à 17h (date de dépôt faisant foi) : **dépôt en ligne** du mémoire professionnel.
- Fin mars début avril 2021 : épreuves d'admission

Informations complémentaires

Responsable du bureau DEC2 – Rectorat 05.55.11.41.29  
[dec2@ac-limoges.fr](mailto:dec2@ac-limoges.fr)